

Intervention parlementaire

N° de l'intervention:	081-2019
Type d'intervention:	Postulat
Motion ayant valeur de directive:	☐
N° d'affaire:	2019.RRGR.99
Déposée le:	12.03.2019
Motion de groupe:	Non
Motion de commission:	Non
Déposée par:	Hamdaoui (Biel/Bienne, PDC) (porte-parole)
Cosignataires:	0
Urgence demandée:	Non
Urgence accordée:	
Séance du Bureau du Grand Conseil:	
Proposition du Bureau du Grand Conseil:	



Pour des sessions extra-muros

Le Bureau du Grand Conseil est prié d'examiner la possibilité d'organiser, idéalement **au moins une fois durant la législature**, une session complète ou partielle du Grand Conseil extra-muros.

Développement :

A tous points de vue, Berne est un grand canton. Notamment par sa superficie. Berne est aussi un canton réputé pour sa diversité linguistique et sociale. Organiser, ne serait-ce qu'une fois par législature, une session du Grand Conseil extra-muros, décentralisée, présenterait l'avantage de mieux sensibiliser l'ensemble des élus à la diversité des opinions et des sensibilités.

Chaque région du canton dispose d'infrastructures adéquates pour abriter un tel événement. Avec le concours des autorités locales, des commerces, des hôtels et des partenaires sur place, l'organisation de telles sessions décentralisées devrait être parfaitement réalisable.

A Bienne et dans le Jura bernois notamment, la tenue d'une telle session serait sans doute très bien accueillie et particulièrement bienvenue. Mais ce se serait sans doute aussi le cas dans tous les autres cercles électoraux.

A plusieurs reprises, les Chambres fédérales ont tenu des sessions décentralisées (notamment à Genève, Lugano et Flims) qui avaient donné pleine satisfaction. Pourquoi le canton de Berne ne pourrait-il pas en faire autant ?

Il va de soi que de telles sessions extra-muros devraient être organisées de manière à être financièrement acceptables et à ne pas entraver le travail des conseillères et conseillers d'Etat, ni de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Destinataire

- Grand Conseil